



## SOUS-DIRECTION DU PATRIMOINE

# ATTESTATION DE VISITE DU SITE

## Réhabilitation des studios de la Résidence Casimir Delavigne Bâtiment C au Havre

43-45-47 rue Casimir Delavigne 76600 Le Havre

Conformément au règlement de consultation, la visite du site est obligatoire.

Lors de cette visite, les candidats doivent faire signer la présente attestation et devront la joindre aux pièces de leur offre lors de son dépôt.

Il est rappelé que l'absence de cette attestation dûment complétée et signée entrainera l'irrégularité de l'offre

Nous soussignée, la **Sous-Direction du Service Patrimoine du Crous Rouen Normandie**, certifions avoir reçu :

Date de la visite:11/04/2018

L'entreprise :.....atteste avoir effectuée la visite du site relatif à la consultation.

Nom et signature du

Nom et signature du

Représentant de l'entreprise

Représentant du CROUS

Bourses  
Logement  
Restauration  
Social  
Culture et  
initiatives  
étudiantes  
International

1 exemplaire Entreprise

1 exemplaire CROUS Rouen Normandie



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE  
LA RECHERCHE

Centre régional des œuvres universitaires et scolaires  
135 boulevard de l'Europe - 76100 Rouen - Tél. 02 32 08 50 00 - Fax 02 32 08 50 01  
[www.crous-rouen.fr](http://www.crous-rouen.fr)

[www.crous-rouen.fr](http://www.crous-rouen.fr) 1/1